

15. AUTRES INFORMATIONS :

- les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés ;
- unité monétaire utilisée : l'euro ;
- les recours sont à adresser au tribunal administratif de DIJON ;

16. MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Sous forme dématérialisée sur le site ternum-bfc.fr

17. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS :

Administratifs

COMMUNE DE CHEROY
27 Place du Général De Gaulle
89690 CHEROY
Tél : 03.86.97.45.69
Courriel : mairie-cheroy2@orange.fr

Techniques :

URBAN INGENIERIE
ZA des Bréandes
3 ter, Allée des platanes
89000 PERRIGNY
Tél. : 03 86 47 47 22
Fax. : 03 86 47 47 34
agence@urbaninge.fr

ECMO
11 Rue Max Quantin
89000 AUXERRE
Tél : 03.86.51.18.47
auxerre@ecmo.fr

18. LIEU OU L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION :

En téléchargement sur la plateforme ternum-bfc.fr

Le Maire,
Brigitte BERTEIGNE

